

1. Projets travaux communaux 2022

Travaux programmés et subventionnés :

- Remise en état de la voirie chemin de Molay (juillet – août)
- Remise en état de la plomberie des vestiaires du stade (juillet)
- Réfection du hall de l'école (juillet)
- Remplacement des compteurs d'eau et passage à la télé relève (2^{ème} semestre).

Travaux programmés en attente de réponse :

- Sécurité traversée du village et protection des piétons
- Etude des réseaux eau et assainissement pour établir un schéma directeur
- Portail et clôture aire de jeux.

2. Conseiller numérique

Un conseiller numérique est arrivé à La Plaine Jurassienne.

Son rôle est d'informer, d'être à l'écoute, de sensibiliser et d'accompagner à la maîtrise du numérique.

Il a pour mission d'accompagner l'utilisateur à :

- Prendre en main un équipement informatique, que ce soit sur ordinateur, smartphone, tablette.
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre la base du traitement de texte.

Il propose également des ateliers / animations dans le domaine du numérique ou / et diverses thématiques (jeux vidéo, cinéma (création d'une courte vidéo de A à Z) et bien d'autres).

Si vous êtes intéressés, allez à la rencontre de Nicolas CLAUDET à La Plaine Jurassienne.

3. Ecole

- A la demande des parents d'élèves pour la sécurité des enfants, la municipalité étudie l'installation de panneaux de signalisation routière afin de faire respecter la vitesse de 30 km/h autour de l'école.

- Les travaux de rénovation du hall de l'école ont été validés et seront réalisés par l'entreprise T.T.H.

- Une animation « Escape-game » sera proposée samedi 2 juillet aux enfants de CM2 qui quittent le RPI.

4. Santé : fortes chaleurs

Afin d'aider les personnes les plus fragiles, un registre des personnes vulnérables est ouvert en mairie. Les inscriptions sont établies sur la base du volontariat. Si vous connaissez des personnes concernées, merci de faire le nécessaire auprès d'elles.

Retrouvez ci-dessous les recommandations de comportements et de prévention en cas de fortes chaleurs :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit, s'il fait plus frais)
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Privilégiez les heures les plus fraîches pour sortir
- Evitez les efforts physiques
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, n'hésitez pas à demander de l'aide.

En voiture et lors de longs trajets :

- Ne jamais laisser une personne seule dans une voiture, en particulier un enfant
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes
- Pensez à emporter de l'eau et un brumisateuse pendant les trajets en voiture
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir.

En cas de signes d'alerte (crampes, fatigue inhabituelle, nausée, vomissements, maux de tête, ...) :

- Stoppez toute activité physique et mettez-vous au frais
- Buvez, rafraîchissez-vous avec du linge humide, un brumisateuse, une douche...
- Appelez un médecin si les signes persistent au-delà d'1 heure ou s'aggravent
- Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise ou ayant des propos incohérents, appelez le 15.

En raison d'un risque de déshydratation rapide, veillez à protéger en permanence les nourrissons et les enfants de la chaleur. Les préconisations sont les mêmes que précédemment. De plus, si une baignade est organisée, baignez-vous toujours avec vos enfants.

5. Bruit et feux

Avec les beaux jours favorisant la fête, la mairie a déjà reçu un certain nombre de réclamations relatives à des débordements en matière de troubles de voisinage : bruit excessif, aboiements continuels, travaux professionnels ou de bricolage, musique, feux intempestifs, le tout pratiqué à des heures prohibées, parfois le dimanche ou les jours fériés.

Par ailleurs, notre commune comporte une population renouvelée qui, parfois, découvre la campagne. Si ces avantages sont indéniables, il importe d'en connaître toutefois les contre parties que l'on peut qualifier d'ancestrales : sonnerie des cloches, chant du coq, activités agricoles diverses nécessitant un matériel lourd, etc ...

En cette époque où beaucoup déplorent les incivilités, efforçons-nous de donner l'exemple.

Si vous envisagez d'organiser une fête familiale ou autre, prévenez au préalable le voisinage. Votre geste sera apprécié et permettra de prendre les dispositions nécessaires pour parer à une gêne momentanée. Informez vos voisins d'une heure limite où le son sera baissé (1 heure du matin semble raisonnable afin de respecter le sommeil de chacun).

Nous faisons appel à votre civisme et votre savoir vivre afin que les relations entre voisins restent respectueuses.

6. Eau

L'ARS, Agence Régionale de la Santé, a communiqué son rapport 2021 sur la qualité de l'eau à Rahon. En conclusion, la qualité de l'eau distribuée est globalement satisfaisante. L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. Le contrôle des taux résiduels de chlore en distribution devra être amélioré.

7. Divagation de chiens et de chats

Les animaux trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune, seront pris en charge par le service de fourrière avec lequel la commune a signé une convention.

Dans ce cas, seule l'identification de l'animal de compagnie (puce électronique ou tatouage) permet de faire le lien officiel entre lui et son propriétaire. Elle suit l'animal tout au long de sa vie et celui-ci peut ainsi vous être restitué en cas de perte.

8. Campagne de stérilisation des chats errants

La municipalité a récemment signé une convention avec la Fondation 30 millions dans le but de maîtriser sa population de chats errants par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur. La municipalité s'engage à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur, préalablement à leur relâcher dans les mêmes lieux. La Fondation 30 Millions d'Amis prend alors en charge, à hauteur de 50%, les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants qui seront identifiés à son nom.

Si vous avez remarqué la présence de chats errants sur la commune, merci de contacter la mairie (mail ou courrier).

9. Emploi jeunes

La municipalité a proposé cinq postes pour des emplois jeunes (16 à 18 ans) durant le mois de juillet 2022. Cinq personnes sont inscrites. Les travaux se dérouleront du 18 au 23 juillet, pendant lesquels les jeunes apporteront leur aide à l'employé communal.

10. Pass culture

Le Pass culture est une application permettant aux jeunes de 15 à 18 ans de bénéficier d'une certaine somme d'argent afin de découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité ainsi que des offres numériques. Renseignements et inscriptions sur pass.culture.fr

11. Parcours de santé

L'aménagement du parcours de santé de l'étang du Bief Madame est terminé. Vous pouvez à présent en profiter.

L'inauguration de ce nouveau circuit avec les financeurs et la population aura lieu samedi 1^{er} octobre 2022 à 11h00.

A vos basquettes pour vous maintenir en forme !

12. Fibre et téléphonie

Certains administrés rencontrent encore des problèmes avec le raccordement à la fibre. Si c'est votre cas, veuillez contacter la mairie (mail ou courrier) afin que nous fassions remonter aux différentes parties prenantes (ORANGE et Conseil Départemental).

13. Journée nouveaux habitants

Pour présenter la commune, la municipalité souhaite organiser une réunion d'accueil des nouveaux habitants. A cause de la pandémie, celle-ci est régulièrement reportée. Toute personne arrivée dans notre village depuis juillet 2019 sera cordialement invitée samedi 22 octobre à 10h00.

14. Cabane à livres

Sur proposition du foyer rural, une cabane à livres a été installée et inaugurée dernièrement lors de la première journée Troc'Livres.

Il s'agit d'une micro-bibliothèque où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

Son ambition est d'encourager l'économie circulaire et de favoriser l'accès à la culture pour tous.

N'hésitez pas à aller consulter les différents ouvrages présents tout en laissant ceux qui ne vous servent plus !

15. Vie associative

• Marché de producteurs

Comme l'an passé, un barbecue sera installé par le FC RAHON lors des marchés de producteurs de cet été, soit les samedis 16 juillet et 20 août 2022.

Vous pourrez ainsi cuire sur place les produits du marché ou utiliser les tables pour vous restaurer à votre convenance.

• Forum des associations

Le samedi 20 août 2022 aura lieu à l'occasion du marché, le deuxième forum des associations du village. Venez découvrir les diverses activités culturelles et sportives proposées dans le village !

• Fête du village : dimanche 14 août 2022

Les associations et la municipalité continuent la préparation de la fête du village.

Au programme :

- Une descente folklorique de caisses à savon (sur inscription)
- Un défilé de vélos fleuris pour les enfants (sur inscription)

- Une kermesse
- Des animations musicales
- Manèges, pêche au canard, trampolines ...
- En soirée, un repas champêtre (sur réservation) animé par un orchestre.

Vous trouverez ci-après un lien avec le règlement et l'inscription pour la descente de caisses à savon : [Conditions-et-reglements-officiels-Fevrier-2022.pdf](#)

Nous avons encore besoin de bénévoles. Si vous souhaitez participer à l'organisation, veuillez contacter la mairie ou le foyer rural fr.rahon39@gmail.com / 06 42 24 13 63.

Toutes les informations sur le site internet rahon.fr et la page Facebook [Commune de Rahon](#).

16. Communication

Avec la création du site internet, la mairie n'enverra plus d'informations par mail aux particuliers. Si vous souhaitez continuer à recevoir par mail les actualités, travaux, manifestations dans la commune, veuillez-vous inscrire sur notre site internet rahon.fr en cliquant sur le bouton de la page d'accueil :

RECEVOIR NOS ACTUALITÉS PAR EMAIL

17. Le coin des Associations

24 juin 2022	Assemblée générale	Football Club de Rahon
16 juillet 2022	Marché de producteurs + Barbecue	C.I.M.P.A.M et FC Rahon
22 juillet 2022 à 18h00	Apéro concert avec fanfares de rue. Festival « Chaussin chante le monde »	Foyer Rural
02-03 août 2022 05-06-07 août 2022	Concours de saut d'obstacles	Rahon Sport Equitation
14 août 2022	Fête du village	Associations - Municipalité
15 août 2022 à 10h45	Fête de l'Assomption, messe à "Notre dame du bois"	L'Espérance
20 août 2022	Marché de producteurs + Barbecue Forum des associations	C.I.M.P.A.M + FC Rahon Autres associations
17 septembre 2022	Marché de producteurs	C.I.M.P.A.M
17 septembre 2022	Journée mondiale du nettoyage de notre planète	Les basketsvertes (à confirmer)
17-18 septembre 2022	Journées du Patrimoine (à confirmer)	(à définir)
16-17-18 septembre 2022	Concours de saut d'obstacles	Rahon Sport Equitation

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances. Nous restons à votre disposition pendant toute cette période estivale.

Le Maire,
Bernard PUSSET

